

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2010

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, GATEAULT André, TISSIER Jacques, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, CHANTEGUET Jean-Paul, PASQUER Alain, CIRET Didier, DUMAS Robert, JACQUET Alain, DENIS Christian, BLONDEAU Gérard, ROLLET Didier, LALOGÉ Eric, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, DUPUY Olivier, PINSARD Antony, MIGAIRE Monique, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, LAMAMY Jean-Marie, DUPIN Françoise, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, PELLERIN Dominique, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, LEMAITRE Annick, BLANCHARD Gérard.

### CHAUDIERE CENTRALE A BOIS

Monsieur Christian GLAIZE de la Chambre d'Agriculture et Monsieur MARTIN du Centre d'Etude Technique Forestière de l'Indre ont présenté un projet d'installation d'une chaudière bois biomasse au Blanc qui pourrait alimenter les écoles maternelles et primaires de la ville basse, le Lycée Pasteur, le Collège Sainte-Anne, l'école Sainte-Thérèse, le Centre Social ainsi que le gymnase Jean Moulin. Monsieur GLAIZE, après avoir présenté les différents procédés techniques et les avantages d'une telle solution, a détaillé la pré-étude de faisabilité qu'il a réalisée. Il ressort de cette première analyse qu'un tel projet est réalisable techniquement et financièrement. Il semble donc intéressant de poursuivre ce travail par une étude de faisabilité plus détaillée effectuée par un cabinet d'études spécialisé. Cette étude pourrait être financée par l'ADEME et/ou le Conseil Régional. La Communauté de Communes pourrait donc porter ce projet si les différents utilisateurs potentiels s'engagent à acheter la chaleur produite par une telle installation.

Après les questions et interventions, le Président indique qu'il proposera lors du prochain conseil communautaire de lancer une étude technique qui prendra en compte la faisabilité de l'installation d'une chaudière et d'un réseau de distribution de chaleur, mais qui fera également un diagnostic thermique des bâtiments concernés.

Par ailleurs il indique que ce dossier peut être un dossier modèle pour des projets communaux. Enfin, il est clair que ce dossier ne pourra se concrétiser qu'avec l'accord financier des partenaires (ex : le Conseil Régional pour le Lycée...)

### CŒUR DE VILLAGE

Monsieur Thierry BERNARD rappelle que les opérations logement en cours sont sur les communes de Thenay et Nuret le Ferron pour la réhabilitation, Rivarennas pour l'acquisition et les aménagement publics dans les communes de Lureuil et La Pérouille.

Il informe le Conseil Communautaire que

- le Conseil Régional envisage de ne pas faire d'appel à projets pour les années 2011 et 2012 ;
- la commission a proposé un règlement qui a été établi avec l'aide du Pact 36.

Ce règlement prévoit que les projets qui pourraient être portés par le Conseil Communautaire devront avoir fait l'objet au préalable d'une décision du conseil municipal de la commune. La priorité sera donnée aux communes qui n'ont pas encore bénéficié d'opération cœur de village ou d'aménagement de la part de la Communauté de Communes. Des caractéristiques architecturales seront prises en compte. L'opération devra impérativement pouvoir être amortie sur 25 ans et en cas de loyers, ils devront être conventionnés.

Des incertitudes sont annoncées concernant le dispositif piloté par le Conseil régional ; elles inquiètent à juste titre des délégués ; le président précise que pour le moment aucune information officielle n'a été donnée à la Communauté de communes.

## QUESTIONS DIVERSES

Voie verte : Le revêtement se dégrade. Les usagers en font la remarque très régulièrement auprès des services de la Communauté de Communes ou auprès des mairies. Plusieurs tentatives amiables ont été faites auprès de l'entreprise EUROVIA qui a réalisé les travaux. Devant le silence de cette entreprise, le conseil communautaire demande au Président de transmettre ce dossier à l'assurance de la collectivité, d'avoir recours à un avocat si nécessaire et d'ester en justice.

Manifestation sportive sur la voie verte : La présentation est faite par Dominique HERVO. L'inauguration de la voie verte aura lieu le dimanche 26 septembre à 16h30 au champ de foire de Tournon Saint Martin. Elle sera précédée d'une randonnée pédestre et d'un combiné sportif. Les marcheurs pourront déguster un repas de produits locaux à Fontgombault. Dominique HERVO souligne la participation active de la Marine de Rosnay, de Guy PANOUILLOT, des clubs de randonnée pédestre de Tournon-Saint-Martin et Concremiers, du CARGAC et du club de marche du CAGN.

Le Président fait part du versement par la Marine de Rosnay d'une subvention de 1000 €.

Classement des cours d'eau : Monsieur Dominique HERVO fait le point sur ce dossier. Les élus s'étonnent

- du fait que la Communauté n'ait pas été invitée à participer aux premières réunions de concertation ;
- du délai très court de concertation fixé entre fin juin et début octobre.
- de la non prise en compte de l'usage de la rivière ;
- des conséquences que ce classement risque d'avoir sur les seuils ou barrages avec des incidences financières importantes pour les propriétaires publics ou privés.

Le Conseil communautaire demande donc au Président d'alerter les médias sur cette situation et de faire part des remarques à Monsieur le Préfet. ; une motion sera donc adressée à ce dernier et une conférence de presse est fixée au mercredi 21 septembre à 14 heures au siège de la C de C.

### Créations et modifications de postes

Le Conseil Communautaire décide de créer un poste de 27 heures hebdomadaires, de modifier des durées de travail d'agents déjà en poste, de publier la vacance de deux postes de contractuels.

### Actions économiques

Avec l'accord du vice-président Serge Denys, cette question est reportée au prochain conseil communautaire fixé au 4 octobre.